

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

Subvention de fonctionnement à l'association ARABESQUE

N° D_50_2025 (Service des Sports et de la Vie Associative)

L'an deux mil vingt-cinq, le 31 mars à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 25 mars deux mil vingt-cinq et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. REGUIG, Mme MAIROT, Mme IVAKHOFF, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SONI MAZOUZI, M. POUVESLE, M. ALBOUY, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, Mme PINTO JANEIRO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. ASFAUX représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme CHOISY représentée par M. DERVILLEZ, Mme CORNEILLAN représentée par M. ESPARRAGA, M. STUTZ représenté par Mme MAIROT, Mme ADANUR représentée par M. BELEK, Mme IN représentée par M. REGUIG, Mme LACHEMI représentée par Mme IVAKHOFF, Mme SAINTE ROSE représentée par M. LEMOINE, M. ANKAOUA représenté par Mme PINTO JANEIRO, M. JEGO représenté par M. ALBOUY, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : Mme IVAKHOFF.

~~~~~

L'Association Arabesque a renouvelé sa gouvernance, souhaite concourir au lien social et interculturel sur le territoire, et a pour projet de mettre en place plusieurs évènements culturels en 2025.

Afin de soutenir l'association Arabesque dans l'organisation de ces manifestations, il est proposé au Conseil Municipal d'accorder une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 500 euros.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 24 mars 2025.

Vu l'avis favorable de la 2<sup>ème</sup> commission en date du 25 mars 2025.

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **D'APPROUVER** la demande d'une subvention de fonctionnement de 1 500 euros afin de soutenir l'association dans la mise en place de plusieurs évènements culturels.
- **D'AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.



Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHÉRON